



RAPPORT d'ACTIVITE GMPSOI 2017

Le 27 septembre 2018

FUNCTIONNEMENT

L'objectif de la création du GMPSOI en décembre 2012 a été de mutualiser les moyens à mettre en œuvre pour faciliter la mise en place des projets de nos structures pluri-professionnelles et de créer une dynamique basée sur les échanges de pratiques entre les différentes structures actuelles et à venir.

Le principe retenu a été d'avoir un représentant par membre Maison et Pôle de Santé de l'Océan Indien, chaque structure pluri-professionnelle choisissant la personne qui la représente dans le GMPSOI. Avec l'usage, et pour conserver le dynamisme des équipes, le nombre de personnes représentant une structure s'est assoupli et n'a pas été strictement limitée à une seule.

Le GMPSOI est la fédération régionale de la Fédération Nationale (FFMPS). Depuis la réorganisation de la FFMPS et le souhait du national de se déployer vers les fédérations régionales, le GMPSOI siège au Conseil d'Administration de la FFMPS (Dr Cochet – Dr Franco).

Les MSP et PSP membres du GMPSOI en 2017 (ayant payé la cotisation 2017) sont au nombre de 9 et 4 Porteurs de projet :

- A La Réunion : Artémis - MSP Bras Panon - MSP Saint Bernard - MSP St Philippe - MSP Ste Suzanne - PSP Revoir - PSPP SENS
- A Mayotte : PSP du Lagon et MSP Jardin Créole
- Et 4 porteurs de projets de MSP

Une demande de financement sur le fond FIR a été déposée le 28/06/2017 à l'ARS OI.

Malgré plusieurs relances mails et téléphoniques, aucune suite n'a été donnée par la délégation Réunion de l'ARSOI. (cf. Annexe 1)

En 2017, Le GMPSOI n'a donc bénéficié d'aucune subvention que ce soit pour son fonctionnement propre que pour les actions qu'il mène pour La Réunion.

Pour ses actions sur Mayotte, il a été signé une convention avec L'ARSOI délégation de Mayotte, le 31 octobre 2017, une subvention de 11 000€ a donc été versée fin 2017, les actions se sont donc déroulées en 2018.

En 2018, de nombreux échanges ont eu lieu avec des représentants de l'ARS OI, il semble acté qu'un financement de 70 000€ devait être effectif avant la fin de l'année.

LES GROUPES DE PAIRS INTER MSP EN 2017

3 groupes d'échange de pratique ont eu lieu en 2017, les 26 mai, 21 septembre et 14 décembre.

Grace à l'adhésion en mai 2017 du GMPSOI au Groupement de Coopération Sanitaire GCS Tésis, tous les groupes de pairs ont eu lieu dans les locaux de Tésis au Port, ce qui a permis de simplifier la logistique et l'accessibilité.

Ces rencontres ont été riches en échanges, presque toutes les équipes adhérentes du GMPSOI ont été représentées à chaque fois, des porteurs de projets ont été invités et des professionnels partenaires des MSP ont été invités (médecin de centre antidouleur, médecin coordinateur de réseaux,...).

En 2018, le rythme trimestriel est prévu pour se poursuivre, en gardant le principe de l'indépendance, soit dans les locaux de Tésis soit en étant reçu dans une des MSP.

Les 9 axes de travail du GMPSOI ont été schématisés, pour les rendre plus visibles avec comme principe que chaque professionnel peut s'inscrire dans un ou plusieurs axes de manière à renforcer la dynamique du GMPSOI et le travail en petits groupes.

L'absence de financement a fortement impacté le développement de ces axes, sauf en ce qui concerne l'axe 4 qui s'est structuré fin 2017 et dont les actions se sont poursuivies et intensifiées en 2018.

FACILITATION

Globalement, le travail de facilitation est pénalisé par l'absence de moyens dédiés, le principe de demander à des professionnels de remplir cette mission en bénévolat, ne permet pas son extension.

Néanmoins, le GMPSOI répond aux demandes et outre les échanges de pratiques entre les membres, des actions de facilitation de natures différentes ont été conduites en 2017 (PHARMACIE DES REMPARTS, MSP SAINTE SUZANNE,...).

FORMATION ET CONGRES

⇒ **Diplôme ETP (40 heures validant)**

En 2017 suite à une réorganisation de notre partenaire EDUSANTE et de son choix unilatéral de changer les formateurs, nous n'avons pas renouvelé notre partenariat avec eux. Aucune session n'a donc été mise en œuvre malgré de nombreuses demandes de professionnels. Là encore l'absence de moyens dédiés au GMPSOI impacte fortement nos possibilités d'actions.

⇒ **Formation complémentaire ETP**

Pas de session organisée en 2017, le principe de ce type de formation est néanmoins conservé, dès que cela sera possible et en fonction des demandes des professionnels.

⇒ **6° journées de la FFMPs, Nantes les 18 et 19/03/2017**

Plusieurs représentants des MSP et PSP de La Réunion ont été présents aux 6° journées de la FFMPs à Nantes. Les participants ont partagé les éléments recueillis au cours du groupe de pair suivant.

⇒ **Forum des internes et des jeunes médecins de l'Océan Indien**

Les 14 et 15 septembre 2017 a eu lieu à Saint-Gilles Les Bains, le 2° Forum des jeunes médecins. Plusieurs membres des équipes adhérentes au GMPSOI se sont impliqués dès la conception de ce forum et des actions menées dans nos MSP ont été présentées au cours de plusieurs tables rondes et ateliers et un stand du GMPSOI a été présent qui a permis de formaliser des contacts et de répondre aux demandes de plusieurs jeunes professionnels intéressés par le fonctionnement pluri-professionnel

RELATIONS AUX INSTITUTIONS ET RESEAUX

⇒ **TSN ARS : OIIS**

Depuis 2014, La Réunion fait partie des cinq régions retenues pour être territoire d'expérimentation du projet de Territoire Santé Numérique. Dès le début du projet le GMPSOI avait été contacté par le CGS Tésis en tant que partenaire et futur usager potentiel de la plateforme numérique. La candidature de La Réunion ayant été retenue, une enveloppe de 19 Millions d'euros a été attribuée à notre région. Différents projets numériques portés par le Groupement de Coopération Sanitaire Tésis (GCSTésis) sont déployés dans toute l'île. Le programme PLEXUS est devenu **OIIS** (Océan Indien Innovation Santé). Des groupes de travail sont créés dans lesquels des membres des MSP du GMPSOI travaillent et s'impliquent régulièrement.

Certains des médecins en MSP et PSP membres du GMPSOI font partie des médecins expérimentateurs de la **Plateforme Territoriale d'Appui** (PTA) mise en œuvre à La Réunion. **Les membres du GMPSOI participent ou ont participé à plus d'une vingtaine d'ateliers de co-construction sur des thèmes variés.**

En milieu d'année 2017 le GMPSOI adhéré au GCS Tésis.

⇒ **RP974**

L'ex réseau REPOP, devenu RP 974 coordonne des pathologies chroniques pédiatriques dont l'épilepsie, l'obésité et l'asthme. Un partenariat se poursuit par l'intermédiaire de la participation du Dr Cochet au groupe de travail sur l'asthme (production d'outils d'aide au suivi et d'harmonisation des pratiques).

⇒ **L'Université, le Département de Médecine Générale**

Plusieurs des MSP membres du GMPSOI sont agréés pour recevoir des étudiants en médecine de 2° et 3° cycles.

Un travail en recherche en soin premier a été mené par une première interne, d'autres thèses sont en cours en 2018.

La sensibilisation à l'ETP et la présentation du fonctionnement en MSP fait partie des cours obligatoires de tous les internes en médecine générale en cours de leur 3° cycle. Ces cours sont assurés par le Dr Cochet.

RELATION AVEC L'ASSURANCE MALADE ET L'ARS OI, LA QUESTION NMR

En 2014, 4 MSP membres du GMPSOI (sur les 5 ayant participé à l'expérimentation) avaient signé le Règlement Arbitral (RA) : le PSPP SENS, la MSP de Saint-Bernard, ARTEMIS, Re-Voir.

En 2016 : les 2 MSP généralistes ont démissionné du RA au vue des difficultés importantes dans la mise en œuvre de ce RA que les démarches réalisées régionalement (GMPSOI, Maisons et Pôles de Santé et ARS OI) et nationalement n'avaient pas permis d'aplanir.

En 2017 : au niveau national des négociations ont repris entre les Syndicats et la CNAM, elles ont abouti à la signature d'un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) ayant une durée de 5 ans. Cet accord a mis un terme au règlement arbitral (RA). L'ACI a intégré et modifié plusieurs des points d'achoppement du RA, a majoré la prise en charge de la coordination. Il comporte toujours des critères socles et d'autres optionnels.

En 2018 : une des MSP démissionnaire a recontractualisé avec la CGSS et l'ARS OI en signant l'ACI.

Le premier comité de suivi des NMR dans le cadre de l'ACI aura lieu le 11 octobre 2018.

Il comportera une section professionnelle et une section sociale avec un droit de vote et une section de membres consultatifs dans laquelle le GMPSOI sera représenté.

Les rôles et missions du GMPSOI lui permettent d'accompagner les équipes, de faciliter les démarches et la structuration pour appuyer là où le besoin existe (en montage juridique et administratif, en ingénierie de dossiers et de projets, en formation, en pratiques, en outils...).

De bonnes relations sont entretenues avec les partenaires sur La Réunion et le lien avec les institutions (Plexus, OIIS, Grande Conférence de Santé, Ordre, Université...) et le lien avec le national (FFMPS, MSP Qualité...). La Fédération réunionnaise mène des actions qui sont de plus en plus visibles au niveau des institutions (tant au niveau régional que national). Le GMPSOI (association loi 1901) est composé d'un bureau et de membres, tous bénévoles actuellement.

L'obtention d'une subvention semble maintenant actée pour fin 2018, elle permettra une reconnaissance et le développement des actions déjà initiées depuis plus de 5 ans (cf. Annexe 1).

ANNEXE

Annexe 1 - courriers de relance concernant le FIR et annonces de financements

De GMPSOI

8 rue du grand bleu

97434 SAINT GILLES LES BAINS gmpsoi.974@gmail.com

A :

Mr François Maury, directeur général de l'ARS OI

Mr Bertrand Parent, délégation Réunion

Mr Etienne Billot, direction de la Stratégie et de la performance

Saint Gilles, le 7 aout 2017

Messieurs,

A la date du 28 juin 2017, nous vous avons fait parvenir notre dossier de demande de financement des activités de facilitation menées par notre Fédération Réunionnaise des Pôles et Maisons de Santé Pluri-professionnels et de notre projet de CPTS centrée sur l'ETP ambulatoire, porté par des libéraux en soin de premier recours.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse ni accusé de réception de ce dossier.

La poursuite et la pérennisation de nos actions étant corrélées à ces financements, pourriez-vous nous informer des suites données à cette demande, et nous préciser à quelle date ce financement serait effectif s'il nous est accordé.

Avec nos salutations respectueuses,

Dr Véronique Cochet Présidente du GMPSOI, pour le bureau

De : Veronique Rizzi [<mailto:vero.verriere@wanadoo.fr>]

Envoyé : mardi 28 novembre 2017 16:05

À : MAURY, François; PARENT, Bertrand; BILLOT, Etienne

Cc : Cochet véronique; Cyndie LETNIEWSKI; Maigrat Marie-José; Jean Marc FRANCO; Vanessa Palma; Arnaud Brun

Objet : GMPSOI - Demande de subvention FIR - Situation du dossier

Bonjour Monsieur PARENT,

Je représenterai la Fédération Réunion - Mayotte des Pôles et Maisons de Santé pluri-professionnels à l'Assemblée Générale de la FFMP (Fédération Nationale) le 14 décembre 2017.

Tous les référents des fédérations régionales seront présents et ils feront un état des lieux des avancées, des difficultés et des financements qui existent sur leurs territoires respectifs.

J'appartiens au groupe national de 15 facilitateurs (la facilitation est une méthode d'amélioration du travail en équipe de soins primaires) et, dans l'océan indien, les enjeux sont forts.

Nous nous rencontrons le 13 décembre et, là encore, chacun va travailler une stratégie d'appui aux structures existantes ou en devenir construite à partir de l'expérience collective.

Il est important de pouvoir informer clairement sur notre situation et nos perspectives, tant sur le plan des actions du GMPSOI et de ses membres que sur les objectifs corrélés à nos partenariats institutionnels.

Notre intervention sur la région de Mayotte a été définie et contractualisée avec l'ARS localement et j'ai besoin de connaître les positions ou décisions de l'ARS à La Réunion.

Notre dossier FIR est-il passé en commission ? Si oui, a-t-il été accepté ou refusé ? Si non, à quelle date son examen est-il reporté ? Faut-il réfléchir à des ajustements ?

Je vous remercie de répondre aux équipes de soins primaires membres du GMPSOI et de me permettre de mieux positionner la dynamique Océan Indien à Paris !

Cordialement, Véronique RIZZI

PREMIER MAIL D'ANNONCE DE FINANCEMENT

Le 04/12/2017 10:41, « Bertrand.PARENT@ars.sante.fr » <Bertrand.PARENT@ars.sante.fr> a écrit :

Madame,

J'ai bien reçu votre message et je vous en remercie.

L'agence de santé a effet statué sur les demandes de financement FIR 2017. Vos différents projets et demandes ne pourront bénéficier de soutien cette année. J'ai eu l'occasion de m'en expliquer directement auprès de madame Cochet.

En synthèse :

-l'instruction de votre projet de CPTS centrée sur ETP en soin primaire sera engagée au premier semestre 2018 avec les autres projets régionaux de CPTS que nous commençons à réceptionner.

-le soutien à l'activité du GMPSOI en matière d'une part, d'appui opérationnel et l'accompagnement de MSP déjà constituées, et d'autres part, sur la facilitation de l'organisation structurée de porteurs de projets d'ESP et de leurs actions est envisageable. Cependant, j'ai indiqué que ce soutien devra concerner des projets concrets de MSP ou ESP (en phase de structuration, démarrage ou dynamisation d'activité) que vous voudrez bien venir nous présenter à l'agence dans les prochains jours. L'aide ne pourra couvrir que les actions engagées au premier semestre 2018 et pour lesquelles nous aurons contractualisé. Une évaluation du service rendu sera alors établie. Cette aide pourra soutenir le fonctionnement de votre structure (prestation de service par exemple) mais ne permettra en aucun cas de financer de manière pérenne des emplois à temps plein (secrétariat, chargé de mission..).

En espérant avoir répondu à votre demande,

Restant à votre disposition,

Très cordialement,

<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/> Bertrand Parent

Directeur de la Délégation Ile de la Réunion

Tél : 0262939446

Fax : 0262979718

Courriel : bertrand.parent@ars.sante.fr <<mailto:bertrand.parent@ars.sante.fr>>

SECOND MAIL D'ANNONCE DE FINANCEMENT SUITE A ENVOI CERFA ET DÈS LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le 25/09/2018 13:42, « FENIES, Chanthell (ARS-REUNION/DELEGATION-REUNION/OFFRE-DE-SOINS) » <Chanthell.FENIES@ars.sante.fr> a écrit :

Bonjour Docteur COCHET,

Nous vous adresserons prochainement le projet de convention de financement, finalisé, en fonction de vos remarques (en PJ).

Elle est établie sur la base d'une contribution financière de l'ARS d'un montant de 70 000 euros.

Bien cordialement,

<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/> Chanthell FENIES

Responsable du service

Offre de soins ambulatoire, réseaux et professionnels de santé

Tél : 02 62 93 94 88

Fax : 02 62 93 95 95

Courriel : chanthell.fenies@ars.sante.fr <<mailto:chanthell.fenies@ars.sante.fr>>

